



Droit d'usage et d'habitation

Par **laetimas**, le **27/03/2010 à 15:50**

Bonjour,
Nous sommes nue propriétaire d'une maison qui tombe en ruine, ma belle mère, veuve, est usufruitière, et sa belle mère c'est à dire la grand mere de mon conjoint a un droit d'usage et d'habitation sur cette maison. Etant atteinte par la maladie d'heizeimer notre grand mere est partie en maison de retraite qu'elle finance grace à sa propre retraite, ses placements, et une partie par ses enfants et ma belle mère. Peut on envisager récupérer cette maison pour y habiter et rénover avant que tout tombe en ruine ou devons nous attendre. Sachant que ma belle mère est d'accord pour nous céder son usufruit. Merci.

Par **maider**, le **06/04/2010 à 10:42**

Il faudrait également l'accord de la grand mère de votre conjoint.
Mais il faut vous rapprocher de votre notaire
Cordialement
<http://conseiljuridiqueetfiscal.fr/>